

Rapport annuel 2020-2021

Au nom des membres du conseil d'établissement, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2020-2021.

Cette année, l'école de l'Escalade a accueilli 557 élèves, de la maternelle à la deuxième année du troisième cycle. Les élèves ont eu la chance d'être encadrés par une direction et une direction adjointe, 36 enseignantes et enseignants, une dizaine d'éducatrices du service de garde ainsi que le personnel de soutien professionnel et technique qui ont travaillé quotidiennement pour assurer aux élèves un environnement et des services de qualité. Je tiens à souligner l'arrivée de Mme Auger-Lafontaine au poste de directrice par intérim suite au départ de M. Pacheco. J'en profite, au nom de tous les membres du conseil d'établissement, pour remercier M. Pacheco pour le travail réalisé pendant ces 6 années à la barre de l'école. Il était très apprécié à la fois par son équipe, mais aussi par le conseil d'établissement en particulier pour son ouverture, sa transparence et son respect. Il a piloté avec brio la 2^e phase de l'amélioration de la cour d'école tout en montant le dossier pour la 3^e phase. Merci M. Pacheco. Suite à ce départ, Mme Auger-Lafontaine a pris la relève en démontrant beaucoup d'écoute et en bâtissant une belle collaboration avec l'équipe et avec le conseil d'établissement. Malheureusement, nous avons appris que Mme Auger-Lafontaine ne restera pas à notre école et nous désirons la remercier pour les quelques mois où elle fut en place. Elle a notamment contribué à la finalisation de la 3^e phase de la cour d'école. Bonne chance Mme Auger-Lafontaine pour la suite et peut être qu'un jour l'École de l'Escalade se retrouvera sur votre parcours ! Notre école accueillera donc Mme Massie pour la prochaine année scolaire. Madame Massie n'a pas attendu son entrée en poste officiel cet été pour s'impliquer. Elle est déjà présente lors des rencontres du conseil d'établissement en plus de travailler étroitement avec Mme Auger-Lafontaine afin d'assurer avec succès la transition. Finalement, merci à tous les membres des services complémentaires (orthopédagogues, psychologue, infirmière, animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, partenaires d'organismes sociaux) qui offrent également du soutien aux élèves concernés.

L'école de l'Escalade est une école dynamique où foisonnent les différents projets et les différentes sorties. Mais cette année, restera une année très spéciale avec la pandémie du Coronavirus. Malgré les multiples rebondissements, les périodes d'ouverture et de fermeture, les changements de couleur de palier, les périodes en enseignement virtuel et en présentiel, les consignes sur les masques, toute l'équipe de l'école (direction, équipe enseignante, soutien, service de garde) ont su relever le défi. Vous méritez plus que des félicitations. Quant au service de garde, beaucoup de travail et d'adaptation ont été nécessaires entre autres, car l'école de l'Escalade a été désignée comme service de garde d'urgence pour les travailleurs essentiels de notre région. Félicitations à Mme Couturier et à toute son équipe dans cette année particulièrement difficile.

Le Conseil d'établissement, composé de sept parents et sept membres du personnel de l'école, a tenu 7 séances publiques virtuelles avec quorum. Le conseil a toujours opéré de façon très mature et efficace dans un esprit de collaboration, de partage, de respect et de recherche de consensus pour le meilleur intérêt de tous nos élèves. Le conseil a également traité de grands dossiers suivants soit à des fins d'information, d'adoption ou d'approbation :

- Projet éducatif
- Campagne de financement
- Activités socioculturelles, éducatives et sportives
- Règles de conduite et mesures de sécurité
- Règles de fonctionnement du service de garde
- Budget annuel du fonctionnement du conseil d'établissement
- Budget annuel de l'école
- Utilisation des locaux
- Entrée progressive des élèves de la maternelle
- Activités organisées par l'O.P.P.
- Liste des effets scolaires

Lors de l'assemblée générale des parents du 3 septembre 2020, ceux-ci ont proposé la reconduite de l'organisme de participation des parents (O.P.P.). Les membres de l'O.P.P. ont travaillé à la planification d'activités destinées à accroître le sentiment d'appartenance des élèves vis-à-vis l'établissement tout au long de l'année. Malgré la pandémie, plusieurs activités ont été réalisées à la grande satisfaction des élèves et de la population du quartier tel :

- Soirée conte en ligne
- Soirée peinture en ligne
- Activité château fort de Glace
- Rallye/questionnaire

Concernant le dossier de l'aménagement de la cour d'école, la phase 2 (verdissement, traçage, ajout de mobilier) a été réalisée à l'automne 2020. Dès 2020, une phase 3 a été enclenchée et se réalisera à l'automne 2021. Cette phase consistera à l'installation d'une nouvelle structure de jeux destinée à nos plus jeunes (4-8 ans). Un tel type d'infrastructure est nécessaire considérant que l'école de l'Escalade devrait accueillir dans les prochaines années plusieurs classes de prématernelles 4 ans. L'appui financier de notre conseiller municipal nous a permis d'aller de l'avant dès cette année. Nous avons hâte de voir cette transformation pour notre cour !

Pour finir, je souhaite remercier et souligner l'excellent travail du personnel de l'école, des membres du conseil d'établissement, des membres de l'organisme de participation des parents ainsi que les parents bénévoles qui, par leur dévouement et leur implication, ont grandement contribué à la réussite de nos élèves.

Romain Vanhooren
Président du Conseil d'établissement

Page 2 sur 2